

Réunion du Bureau Directeur du 9 février 2022 (en visioconférence)

Participant : MM. Éric Barbareau, Jean-Pierre Chataigner, Nicolas Hachette, Damien Joubert, Jean-Philippe Mennesson & Richard Toussaint

Invitées présentes : M^{mes} Jocelyne Brodin & Emmanuelle Klein

Début des échanges et des travaux à 19h00.

Ordre du jour

- adoption du PV du BD du 11/01/2022
- point COC
- point administratif
- gestion du personnel
- questions diverses

Adoption du PV du BD du 11/01/2022

Le procès-verbal du BD du 11/01/2022 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, Nicolas Hachette précise que le processus de validation sera désormais modifié et ce, dans le but de communiquer au plus vite celui-ci aux administrateurs et aux clubs. Lorsque le procès-verbal aura été retranscrit, il sera envoyé par mail aux membres du Bureau Directeur, pour validation sous 5 jours. Le défaut de réponse vaudra pour validation.

Point commission sportive

La publication de la 2^e phase des championnats plus de 16 ans masculins 2^e et 3^e division a entraîné des interrogations chez certains clubs.

En effet l'affichage du terme play-offs / play-down pouvait faire croire qu'une reprise des résultats de la première phase serait appliquée. Or il n'en est rien, les équipes repartent à 0.

Jocelyne explique qu'une erreur de communication a été faite et qu'effectivement le terme poule haute et poule basse aurait été plus approprié.

Une discussion est entamée, reprenant les différents courriels envoyés par le directeur technique du Chaville HB, pour trouver la meilleure solution pour nos clubs.

Pour la 2^e division, 3 solutions émergent :

- soit le maintien des championnats tels que publié par la COC
- soit le passage à une formule play-offs / play-downs telle qu'appliquée par la COC sur la 1^{re} division (raccourcissant de fait le championnat de 4 dates)
- soit une formule mixte, maintenant le nombre de 10 dates dans cette 2^e phase mais avec reprise des résultats de la première phase.

Pour la 3^e division, la fusion des 2 poules semble être la meilleure solution dans la mesure où cela ne réduit pas le nombre de dates.

Damien Joubert propose d'interroger les clubs concernés par ces niveaux de compétition, sur leur compréhension et leur volonté de la suite des championnats. Il souligne également qu'il nous faudra définir un quota de réponses pour savoir quelle proposition sera retenue.

Il est important que l'ensemble de ces clubs se prononcent sur la suite des championnats. Il faudrait qu'il y ait un minimum de 50 % de réponses. Si des clubs n'ont pas répondu, c'est l'avis de la COC du 92, qui sera pris en considération pour ceux-ci.

Il est acté que la COC va lancer une consultation auprès des clubs concernés, avec une date butoir de réponse. S'il y a plusieurs équipes d'un même club, il ne sera pris en compte que la voix du club.

Point administratif

- > Éric Barbareau nous informe qu'il y a toujours des soucis avec notre banque, la Société Générale. Après des recherches, les documents demandés par leur service avaient bel et bien été remis début décembre. Il nous a donc été signalé que nous allions de nouveau avoir accès à nos comptes en ligne ; mais à ce jour, ce n'est toujours pas le cas. Ce qui a posé des soucis d'organisation interne, notamment pour le règlement des salaires, qui s'effectuent normalement par virement.

La question est donc de savoir si on conserve nos comptes à la Société Générale ou si nous cherchons à rejoindre une autre banque.

Le BD acte le fait qu'Éric les recontacte dès le 10/02 pour connaître l'évolution de la situation, notamment sur l'accès de nos comptes en ligne ; si celle-ci n'est pas réglée dans la semaine, nous entamerons les démarches pour un changement de banque. Parmi les pistes, il est évoqué celle du Crédit Mutuel.

- > Emmanuelle Klein nous informe qu'elle a été contactée par le Département des Hauts-de-Seine pour que des modifications soient apportées sur les demandes de subventions (fonctionnement et manifestations sportives) effectuées auprès d'eux. Pour rappel, pour l'année 2021, le comité a perçu une subvention de 55 345 €.

Gestion du personnel

Il est demandé à Emmanuelle Klein de bien vouloir quitter la visioconférence, à 20h00, pour pouvoir aborder ce thème.

Il apparaît que notre CTF n'a pas été augmentée financièrement depuis un certain nombre d'années (au moins sur les 2 dernières mandatures).

Il semble juste à l'ensemble du BD qu'au regard du travail fourni au quotidien au service du handball alto-séquanais cette situation soit réparée.

Néanmoins une remise à plat du fonctionnement salaire & primes devrait être faite.

Éric reviendra vers Emmanuelle sur le sujet et lui indiquera le montant de l'augmentation sur lequel le BD s'est entendu ce soir.

Informations / questions diverses

Le BD revient sur le sujet de la demande d'Aïssame Mili concernant l'indemnisation d'une partie des activités qu'il mène en tant que responsable du secteur arbitrage du comité.

Se pose désormais la question du bénévolat ici.

Il est évoqué la possibilité pour lui de quitter le rôle d' élu qu'il occupe actuellement (poste qui serait repris par une autre personne) et de devenir intervenant rétribué.

Cette hypothèse est à creuser avec Aïssame désormais.

Fin des travaux à 20h30.

Rappel des prochaines réunions programmées : 8 mars, 12 avril.

Éric Barbareau
Président du CDHBHS



Nicolas Hachette
Secrétaire Général



COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

9 allée Jacques-Brel - 92240 Malakoff
T. +33 (0)9 50 76 94 89 - 5892000@ffhandball.net - comitehandall92.free.fr

Association Loi 1901 - N° Siret : 325 324 515 00031 - N° APE : 9319 Z